

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

ECOLE DE POLICE

Le Canton de Vaud et la Confédération entérinent la reprise de la place d'armes de Moudon

Le Gouvernement vaudois et la Confédération, propriétaire de la place d'armes de Moudon, ont signé un accord de principe pour implanter l'école de police sur le site de la place d'armes de Moudon dans la Broye vaudoise. La cession effective du site est envisagée après le départ de l'armée, prévu fin 2027. Selon la planification actuelle, le Canton de Vaud déménagera l'Académie de police à l'horizon 2030-32, sous réserve des travaux de transformation et de mise en conformité nécessaires. A terme, d'autres partenaires sécuritaires pourraient y conduire leur formation.

En mai 2022, le Conseil d'Etat a pris la décision de cesser l'exploitation du site de Savatan, où se situe l'actuelle Académie de police, dans la perspective d'exploiter un nouveau centre de formation policière sur la place d'armes de Moudon. Le Canton de Vaud a mené des discussions approfondies avec armasuisse, le centre de compétences immobilières du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) pour la reprise du site. Celles-ci ont abouti à la signature d'un accord de principe portant sur la cession de la place d'armes sous la forme d'un droit de superficie. Cet accord permet au Canton d'engager une planification concrète pour le développement du futur pôle de formation policière à Moudon.

Futur pôle de formation interdisciplinaire

Outre l'école de police, le Canton étudie d'ores et déjà la possibilité d'élargir l'utilisation du site à d'autres partenaires du domaine sécuritaire, notamment certains services dits « feux bleus », de la protection de l'environnement, ou encore le secteur pénitentiaire. Grâce à sa surface et à ses infrastructures, la place d'armes de Moudon offre en effet un potentiel important pour le développement d'un pôle de formation interdisciplinaire. Le périmètre et les usages futurs feront l'objet d'une étude approfondie. Un crédit d'étude en ce sens sera soumis prochainement au Grand Conseil vaudois.

Le projet prévoit une reconversion progressive de la place d'armes, aujourd'hui occupée par l'armée jusqu'à fin 2027. La place de tir de Sottens (Pré-de-Blonay) reste sous exploitation de l'armée. L'ampleur des travaux d'adaptation du site déterminera le calendrier précis de l'installation de la nouvelle école. Si le projet se concrétise comme prévu, les premières volées pourraient démarrer entre 2030 et 2032. Dans l'intervalle, la formation policière reste assurée à Savatan. À cette fin, la convention liant la Confédération aux cantons partenaires de l'Académie de police de Savatan a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2028, aux mêmes conditions qu'actuellement. Elle pourra être reconduite à partir du 01.01.2029 en fonction de la planification du canton pour la transformation de la place d'armes de Moudon.

L'Armée suisse, plus précisément le commandement des écoles d'hôpital 41, prévoit de déplacer de manière échelonnée ses activités sur la place d'armes de Chamblon à partir du second semestre de 2027. Par ailleurs, tout en rappelant l'inscription en 2017 du site de Moudon dans le plan sectoriel Asile, l'accord prévoit que le SEM y conserve l'actuelle capacité d'urgence avec la halle multifonctions. Le SEM maintient ainsi des places d'hébergement pouvant être utilisées temporairement en cas d'augmentation des demandes d'asile.

Un levier de développement pour la Broye vaudoise

Les communes de Moudon et de Syens, associées à la démarche, ont renoncé à leur droit de préemption sur la place d'armes. Pour ces communes, l'implantation du futur centre de formation dans la Broye vaudoise représente en effet une opportunité stratégique de développement régional. Par son envergure, le projet est susceptible de renforcer le tissu économique local, de stimuler l'offre de logements, de dynamiser les transports publics et de créer des emplois durables.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, **021 316 40 27**

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat, **021 316 61 82**

Daniela Renzo, Adjointe responsable de la communication, armasuisse, **058 464 41 96**

Secrétariat d'Etat aux migrations, **medien(at)sem.admin.ch**